

s'agit de pensées, de significations. Si toutes sont inspirées, toutes sont divines, vraies par conséquent et irréfutables. D'ailleurs, si tous les catholiques ne disent pas que les termes de l'Écriture sont inspirés, est-ce que tous ne reconnaissent pas au moins qu'ils sont d'une justesse et d'une exactitude irréprochables, comme ceux de l'Église dans ses définitions ?

Concluons-nous qu'il n'est jamais permis de mettre en doute l'exactitude d'une expression, d'un nom, d'un chiffre dans la Vulgate ou dans le grec actuel ? Non. De ce que Dieu a préservé d'erreur les écrivains sacrés, il ne suit pas qu'il ait également préservé de toute faute les copistes qui les ont transcrits ou les auteurs qui les ont traduits. Par conséquent les critiques auront toujours de quoi exercer leur talent, même dans les Écritures. L'Église ne nous garantit absolument que trois choses : l'inspiration complète et continue des écrivains sacrés, l'exactitude doctrinale de la Vulgate et l'intégrité parfaite des passages dont elle a défini la valeur et le sens <sup>1</sup>. *Hinc si quid absurdum occurrit*, dit S. Augustin, *non licet dicere : Auctor hujus libri non tenuit veritatem ; sed aut codex mendatus est, aut interpretis erravit, aut tu non intelligis* <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Par exemple, Concile de Trente, sess. v, 4 ; sess. vii, *de Bapt.*, can. 2 ; sess. xiv, can. 3, 10, etc. — <sup>2</sup> S. Aug., *Cont. Faust.*, xi, 5.

### CHAPITRE III.

#### DE L'ÉTUDE DU NOUVEAU TESTAMENT.

Importance de cette étude pour un ecclésiastique. — But à atteindre et méthode à suivre. — Commentaires des Pères. — Auteurs à consulter. — La science des langues est-elle nécessaire ? — Version italique. — Pourquoi le concile de Trente n'a-t-il pas fait traduire de nouveau les textes originaux ? — Analogie de style entre les deux Testaments. — Particularités propres à la version. — Différence entre la Vulgate et les textes grecs. — Idiotismes du Nouveau Testament.

29. — Le Nouveau Testament ne mérite-t-il pas spécialement notre application et notre respect ?

Nul objet plus digne de notre respect et de nos études que le Nouveau Testament. — 1° *En lui-même*, il n'est pas moins supérieur à l'Ancien que la mission du Fils de Dieu ne l'est à celle de Moïse et des prophètes <sup>1</sup>. Comme doctrine, c'est la révélation complète des mystères que la Loi faisait à peine entrevoir. Comme histoire, c'est le couronnement des œuvres de Dieu dans l'ordre surnaturel ; c'est la réalisation des promesses faites aux patriarches, des espérances de l'ancien peuple, des figures et des ombres du culte lévitique <sup>2</sup>. — 2° *Par rapport à nous*, il n'est rien dont la connaissance nous soit plus nécessaire. Nous sommes les ministres du Nouveau Testament, dit l'Apôtre <sup>3</sup> ; c'est sa doctrine que nous devons prêcher ; c'est sa morale, ses lois, ses conseils, ses exemples, que nous devons exposer, pratiquer, défendre ; c'est donc le Nouveau Testament que nous devons étudier et connaître avant tout <sup>4</sup>. L'Ancien n'a plus guère d'intérêt que parce qu'il sert à établir et à expliquer le Nouveau.

<sup>1</sup> Heb., i, 1. — <sup>2</sup> Joan., i, 17 ; Heb., vii, 11 ; viii, 8. — <sup>3</sup> II Cor., iii, 6. — <sup>4</sup> *Lecto evangelio, codex evangelicus apertus datur sacerdotibus osculandus, cæteris vero clausus, ac si ipso tempore dicatur ei : « Tibi dictum est nosse mysterium regni Dei, cæteris vero in parabolis. »* Hildeb., *Serm.* xcvi, 6.

30. — Qu'est-ce qu'un ecclésiastique doit se proposer dans l'étude du Nouveau Testament et quelle méthode doit-il suivre ?

1° Abstraction faite de toute vocation particulière, ce qu'un ecclésiastique doit chercher avant tout dans le Nouveau Testament, c'est la science du salut et de la perfection pour lui et pour les autres, c'est le moyen de s'unir à Dieu et de lui gagner des âmes. Ce qu'il doit le plus étudier par conséquent, c'est l'Homme-Dieu, le maître et le modèle suprême. Qu'il s'efforce de le connaître d'une manière complète, non seulement dans sa double nature, dans sa doctrine, dans ses maximes, mais encore dans sa vie, dans ses mystères, dans ses perfections, dans ses vertus, dans ses amabilités, dans ses bienfaits<sup>1</sup>. Qu'il considère la vérité, la beauté, la portée de ses instructions et de ses exemples. Qu'il étudie ensuite ses Apôtres, tout remplis de son esprit, et comme d'autres lui-même. Par là il se rendra capable de le faire connaître et aimer des fidèles; il acquerra la science du royaume des Cieux et il réalisera dans sa personne le type du prédicateur, du directeur, du pasteur des âmes : *Scriba doctus in regno caelorum, qui profert de thesauro suo nova et vetera*<sup>2</sup>.

2° Est-ce à dire qu'on doive négliger les *Introductions* et les ouvrages critiques? Nullement; mais nous tenons à en faire remarquer l'insuffisance. La première chose à faire, sans doute, c'est de reconnaître l'autorité des Saints Livres, d'en constater l'authenticité, l'intégrité, l'inspiration; de savoir les défendre contre les objections des incrédules<sup>3</sup>; néanmoins

<sup>1</sup> Joan., xvii, 3; xx, 31; I Cor., ii, 2; Phil., iii, 8; II Pet., iii, 18. In iis quidquid docetur, veritas, quidquid præcipitur, bonitas, quidquid promittitur, felicitas est. Hug. a S. Vict., *de Anim.* — <sup>2</sup> Matth., xiii, 51, 52. Cf. Matth., xii, 35. Hæc manna in mane juventutis debet colligi: non enim invenitur nisi mane. Hug. Card., *de Isaï.*, lv, 1. Quæ in juventute tua non congregasti, quomodo in senectute tua invenies? Eccli., xxv, 5. — <sup>3</sup> Forte de via mala, hoc est de vita mala, fatigatus, nescio quis amicus tuus, non inveniens veritatem, venit ad te et dicit: « Redde mihi rationem; fac me Christianum. » Et interrogat quod forte tu per simplicitatem fidei nesciebas, et non est unde reficias esurientem, et cum vis docere cogeras discere. Ubi quæras, nisi in dominicis libris? Fortassis quod ille interrogavit in libro positum est, sed obscu-

ce n'est qu'un préliminaire dans l'étude de l'Écriture, et l'on aurait tort de s'y arrêter trop longtemps. A quoi servirait de se mettre en possession d'un trésor, si l'on ne voulait en faire aucun usage ni en tirer aucun profit! L'Écriture est un temple où Dieu rend ses oracles. On ne saurait mettre trop de zèle à protéger l'édifice contre les attaques de ses ennemis; mais si l'on devait toujours rester au dehors pour veiller à sa sûreté, quel avantage tirerait-on des révélations qui se font au dedans? Il faut donc pénétrer le plus tôt possible à l'intérieur pour écouter la voix de la divine sagesse. Les ecclésiastiques judicieux et pratiques recommandent de s'attacher au texte des Livres Saints, de lire de préférence les plus beaux endroits, qui sont les plus clairs<sup>4</sup>, de les lire posément, avec réflexion, en en pesant tous les termes, de les relire le plus possible, dans des circonstances et des dispositions diverses, de manière à les voir sous tous les aspects, à en découvrir tous les sens, de les rapprocher d'autres passages analogues ou opposés en apparence, afin d'en saisir les rapports et les différences, enfin de s'en pénétrer, de s'en nourrir et de les graver profondément dans sa mémoire<sup>5</sup>.

3° Quant aux dispositions que demande cette étude, il n'y a pas de doute qu'il ne faille y apporter, avec l'esprit de foi<sup>6</sup>, de piété<sup>7</sup>, d'humilité<sup>8</sup>, un certain degré d'ardeur et d'applica-

rum est. Forte dixit hoc Apostolus in Epistola sua. Urget amicus esuriens. Tibi sufficiebat simplex fides: illi non sufficit: numquid desiderendus est? V. S. Aug., *Serm.*, cv, 2, 3. Le souverain Pontife Léon XIII recommandait encore tout récemment aux évêques d'Italie « de donner tous leurs soins à ce que la jeunesse cléricale soit pleinement instruite dans les matières qui touchent à l'interprétation et à l'autorité des écritures sacrées. » *Lettre encycl. du 13 fév. 1882.*

<sup>1</sup> In iis quæ aperte posita sunt, inveniuntur omnia que continent fidem moresque vivendi, spem scilicet et caritatem. S. Aug., *de Doct. christ.*, ii, 14. — <sup>2</sup> Joan., v, 39; II Tim., iii, 15. Habes quod primum bibas; habes quod secundum; habes quod posterum. S. Amb., *Epist. ad Const.*, I, ii, 3. De his verbis illud longe verissimum est non esse numeranda, sed ponderanda. S. Aug., *In Joan.*, cxliii. — <sup>3</sup> Dicet mihi homo: Intelligam ut credam. Ego ei respondeam: Imo crede ut intelligas. Intellectus est merces fidei. S. Aug., *Serm.*, xliii, 4. Fides præcedat rationem, qua cor mundetur, ut magnæ rationis capiat et perferat lucem: hoc utique rationis est. *Epist.* cxx, 3. — <sup>4</sup> Prov., ii, 3, etc. — <sup>5</sup> Non intelligis;

lion <sup>1</sup>. « Creusez les Ecritures, disait le divin Maître; approfondissez les Saints Livres <sup>2</sup>. » Les textes les plus clairs ont souvent une grande profondeur <sup>3</sup>. Dans toute étude, l'application est une condition de succès. On ne réussit guère, en quoi que ce soit, si l'on ne s'y met de toute son âme, avec une volonté déterminée et généreuse <sup>4</sup>.

31. — A-t-on expliqué de bonne heure le Nouveau Testament, et quelle est la valeur des premiers commentaires?

1° Aucune partie des Ecritures n'a été ni si tôt, ni si souvent, ni si soigneusement commentée. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les tables de la Patrologie. Les instructions des pasteurs dans les premiers temps roulaient presque toujours sur quelques textes des Saints Livres, et ce qu'on s'appliquait surtout à faire connaître aux fidèles, c'était la vie du Sauveur, sa doctrine et celle de ses Apôtres. Rien ne prête davantage à l'homélie : rien n'est plus fécond en instruction, ni plus salutaire à méditer. Car ce que S. Augustin a dit de l'Ecriture : *Omnibus accessibilis, paucissimis penetrabilis* <sup>5</sup>, convient surtout au Nouveau Testament. Les endroits les plus clairs donnent infiniment à réfléchir, et les esprits les

parum intelligis : honora Scripturam Dei, honora verbum Dei etiam non apertum, differ pietate intelligentiam. Noli accusare obscuritatem aut quasi perversitatem Scripturæ. Perversum hic nihil est; obscurum autem aliquid est, non ut tibi negetur, sed ut exerceat accepturum. Medicus fecit hoc ut pulses. Voluit ut exercereris in pulsando; voluit ut pulsanti aperiret. Ergo noli indignari quod clausum est; mitis esto; mansuetus esto. Noli recalcitrare adversus obscura et dicere : Melius diceretur, si sic diceretur. Quando enim potes tu sic dicere aut judicare quomodo dici expediat? Sic dictum est quomodo dici debuit. Non corrigat æger medicamenta sua : ei crede qui te curat. S. Aug., *In Psalm. CXLVI*, 12.

<sup>1</sup> Joan., VII, 17; Act., XVII, 11, 12; I Thess., II, 13; Heb., XI, 1; Fénelon, *Médit.*, I, *Etude de l'Evangile*. — <sup>2</sup> Joan., V, 39. — <sup>3</sup> Sicut in cælo celatur Deus, sic in Scriptura absconditur. S. Chrys., *In Matth.*, Hom. IV. — <sup>4</sup> « Plus vous aurez de cœur, d'esprit, de pénétration, de science, de bonne volonté, de courage, d'expérience, de charité surtout, d'amour des âmes, plus vous verrez le texte évangélique s'étendre, s'agrandir pour vous. » Graty, *Sources*. — <sup>5</sup> S. Aug., *Epist. CXXXVII*, 8.

plus éclairés eux-mêmes sont bien aises d'être aidés quand ils veulent en scruter les profondeurs <sup>1</sup>.

2° Il faut reconnaître que les Pères de l'Eglise se sont trouvés dans les meilleures conditions pour bien entendre cette partie de la Bible. Outre le secours de la tradition, si récente encore et si pure dans une société où l'on faisait profession de ne rien enseigner que ce qu'on avait appris des premiers Pasteurs, et de renoncer à la vie plutôt que de laisser altérer l'intégrité de la foi <sup>2</sup>, la plupart possédaient à un haut degré les connaissances, les talents, la portée d'esprit, la fermeté et le zèle qui font les docteurs. Ils vivaient dans les contrées qu'avaient évangélisées les Apôtres; ils avaient les mêmes mœurs; ils entendaient les mêmes langues. C'est donc avec raison qu'on place encore aujourd'hui en première ligne les commentaires qu'ils nous ont laissés. Selon Bossuet, si l'on veut devenir un solide interprète de la parole de Dieu, on ne saurait trop lire et relire leurs écrits <sup>3</sup>.

3° Il ne faudrait pas prétendre cependant qu'ils n'ont rien laissé à faire, et qu'on doit se borner à recueillir leurs instructions, s'agit-il de l'Evangile, la partie qu'ils ont commentée avec le plus de soin. Les saints Pères n'étaient pas, comme les commentateurs modernes, des exégètes et des écrivains de profession; c'étaient, pour la plupart, des pasteurs, et des prédicateurs qui expliquaient les Ecritures pour l'édification des fidèles, et qui accommodaient leurs explications aux besoins de leur auditoire. Ils ont parfaitement saisi l'esprit et la substance de nos Saints Livres. Ils en ont exposé la doctrine avec intérêt et solidité. Ils en ont déduit avec autant de justesse que de simplicité le dogme et la morale, et l'on réussira difficilement à être plus clair, plus convaincant, plus touchant qu'ils ne le sont. Néanmoins ils nous ont laissé encore de quoi exercer l'activité de notre esprit. Nous avons à

<sup>1</sup> A. T., *Initio*. — <sup>2</sup> Quis medullas Scripturarum magis nosset quam ipsa Christi schola? Quos et sibi discipulos adoptavit omnia utique edocendos, et nobis, magistros adornavit omnia utique docturos. Tertull., *Scorpice*, 12. — <sup>3</sup> Bossuet, *Défense de la tradition*, IV, XVIII. Cf. A. T., n. 204-210.

exploiter les mines qu'ils ont ouvertes. Il reste à collationner leurs explications, à en montrer l'accord, à les compléter. Il reste à mettre leurs pensées en lumière, à les exposer méthodiquement, à en montrer les raisons et les conséquences, à les dégager de beaucoup de considérations et de développements qui ne conviennent plus à notre époque, à les adapter aux dispositions et au langage actuels. Il reste à saisir et à mettre en relief les caractères et les particularités de nos écrivains sacrés, à faire connaître le milieu où ils ont vécu et l'usage qu'on en a fait, à relever toutes les marques d'authenticité dont leurs écrits sont semés. Il reste enfin à discuter et à résoudre une foule de questions d'histoire, de chronologie, de géographie, de langues, qui, pour n'être pas essentielles à la foi ni à portée de tous les esprits, ne laissent pas d'avoir de l'intérêt pour un grand nombre, surtout pour ceux qui sont appelés à instruire leurs frères et à défendre la foi de l'Eglise. C'est pourquoi la science des Ecritures est appelée à progresser comme toutes les autres; et pour ne pas rester en arrière, il importe de joindre à l'étude des Pères celle des commentateurs moins anciens et même des meilleurs interprètes contemporains <sup>1</sup>.

Tout le monde convient d'ailleurs que les interprétations des Pères ne sont infaillibles et indiscutables, que lorsqu'on trouve dans leur unanimité et leur caractère dogmatique le sceau de l'enseignement doctrinal de l'Eglise <sup>2</sup>.

32. — Auteurs qu'on pourrait lire utilement sur les diverses parties du Nouveau Testament.

Si mérité que soit l'éloge que nous avons fait des Pères, nous ne conseillerions pas d'entreprendre immédiatement et sans choix la lecture de leurs ouvrages. Pour être faite avec fruit, cette étude demande quelque préparation et un certain ordre. Après une Introduction générale à l'Ecriture sainte, celle de Lamy par exemple, on devrait lire une Introduction du Nouveau Testament, comme celle de M. de Val-

<sup>1</sup> Cf. A. T., n. 225. — <sup>2</sup> Conc. Trid., Sess. IV, *De can. Script.*

Roger; puis quelque ouvrage ayant pour but, soit d'établir l'autorité des écrits apostoliques <sup>1</sup>, soit de faire voir les rapports du Nouveau Testament avec l'Ancien, comme Becan ou Acosta.

Pour l'étude des divers livres, nous recommanderions aux jeunes ecclésiastiques, suivant les dispositions et les circonstances, quelqu'un des commentateurs suivants : — Sur le Nouveau Testament tout entier, Cornelius à Lapide, *Cursus completus* de Migne, Tirin, Menochius, Wouters. — Sur les Evangiles réunis : Jansénius de Gand, Patrizi, Mastai, Dehaut. — Sur chacun des quatre Evangiles : Maldonat, Fillion. — Sur S. Matthieu en particulier : Klofutar, Van Steenkiste; S. Chrysostome, S. Jérôme. — Sur S. Marc : Patrizi, Bède. — Sur S. Luc, Luc de Bruges; S. Ambroise. — Sur S. Jean, Klofutar, Corluy, Patrizi, Tolet; S. Augustin, S. Chrysostome, Origène. — Sur les Actes des Apôtres, Crampon, Beelen, Patrizi; S. Chrysostome. — Sur toutes les Epîtres : Estius, Drach. — Sur celles de S. Paul en particulier : Van Steenkiste, Bernardin de Pequigny; S. Chrysostome et S. Thomas. — Sur l'Apocalypse : Bossuet, de Bovet, Lachetardie (ch. I, IV, V, XII-XX) <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Wallon, *De la croyance à l'Evangile*; Duvoisin, *Démonstration évangélique*; Duguet, *Principes de la foi*, etc. — <sup>2</sup> Cf. A. T., n. 204 et *Questions sur l'Ecriture sainte ou programme détaillé*, t. II, Nouv. Test. Pour les auteurs hétérodoxes, nous ne les conseillerions jamais à des commençants. Il y a du bon dans quelques-uns; mais, communément, il est plus ou moins mélangé. Pour en profiter, il faut savoir choisir et être en état de juger. Le mieux est toujours de s'en tenir à l'ancienne règle : *Quæramus in nostro et a nostris et de nostro. Quis servus cibaria ab extraneo, ne dicam ab inimico domini sui, sperat?* Tert., *De præsc.*, XII. La tradition de l'Eglise, l'enseignement catholique : voilà la mine la plus riche, sans comparaison. Cf. Bossuet, *Lettre au P. Mauduit*, CLXV.

Historiam hebraeis et graecis fontibus haustam  
Hieronymo discas duce;  
Allegoriam, anagogiamque recludent  
Origenes et Ambrosius;  
Exponent sensus formandis moribus aptos  
Chrysostomus, Gregorius;  
In dubiis, altaque caligine mersis,  
Aurelius lucem feret.

Les rationalistes sont encore plus dangereux que les protestants, et ce

33. — La science des langues est-elle nécessaire pour bien entendre le Nouveau Testament ?

I. Il n'est pas inutile de savoir un peu d'hébreu, soit pour entendre les termes syrochaldéens ou certaines étymologies, soit pour se rendre compte des hébraïsmes dont le Nouveau Testament est semé<sup>1</sup>. A la vérité, les interprètes donnent l'explication de ces idiotismes, et l'on s'y habitue assez vite; mais on les comprend toujours mieux quand on les a appris dans la langue même.

II. Il est à désirer qu'on entende le grec, et qu'on ait sous la main les textes originaux. Si l'on est forcé de s'en tenir au latin, on sera exposé à plusieurs inconvénients : — 1° On s'expliquera difficilement certains hellénismes que le traducteur a insérés dans la Vulgate, en calquant servilement le latin sur le grec<sup>2</sup>, et un bon nombre de mots grecs qu'il a cru devoir faire passer dans sa traduction<sup>3</sup>. — 2° On ne saura pas quelquefois reconnaître le cas ou le genre des noms, le latin ne pouvant les indiquer, faute d'articles<sup>4</sup>. — 3° On pourra craindre assez souvent de ne pas saisir pleinement et parfaitement la pensée des auteurs inspirés; car

n'est pas chez eux qu'on doit aller chercher des lumières. « Nihil est profecto temeritatis plenius quam quorumque librorum expositores deserere qui eos se tenere ac discipuli tradere posse profitentur, et eorum sententiam requirere ab his qui conditoribus illorum atque auctoribus acerbissimum, nescio qua cogente causa, bellum indixerunt. Quis enim sibi unquam libros Aristotelis reconditos et obscuros ab ejus inimico exponendos putavit? Ut de his loquar disciplinis in quibus lector fortasse sine sacrilegio labi potest. Quis denique geometricas litteras Archimedis legere, magistro Epicuro, aut discere voluit? Contra quas ille multum pertinaciter, nihil earum, quantum arbitror intelligens, disserebat ». S. Aug., *de Util. credendi*, 13. Cf. *de Morib. eccl.*, 1.

<sup>1</sup> *Supra*, n. 10. *Infra*, n. 36, 39, 594. — <sup>2</sup> Cf. Matth., XII, 12; Luc., XII, 24; XXII, 25; Act., XIX, 26; I Cor., II, 14; II Cor., X, 15; Gal., IV, 24; II Thess., II, 1; Heb., III, 3; IX, 2, 4, 5, 9, etc. — <sup>3</sup> Par exemple : *agonia*, *allegoria*, *anathema*, *angelus*, *antichristus*, *apocalypsis*, *apostata*, *azyma*, *baptismus*, *blasphemia*, *bravium*, *cauteriare*, *colaphizare*, *christus*, *diabolus*, *diaconus*, *ecclesia*, *evangelium*, *hæresis*, *holocaustum*, *idolium*, *idololatria*, *judaizare*, *martyr*, *neophytus*, *parabola*, *presbyter*, *proselytus*, *schisma*, *synagoga*, etc. — <sup>4</sup> Cf. Matth., III, 9; Luc., I, 54; Act., I, 6; Rom., V, 7; IX, 28; XVI, 23; II Cor., V, 13; III Tim., IV, 3.

les termes latins n'équivalent pas toujours parfaitement aux termes grecs, et en rendant l'idée principale, ils laissent souvent échapper les sens accessoires, les nuances, les insinuations, etc.<sup>1</sup>. Ainsi, il n'a pas été possible de rendre en latin la précision que donnait à quelques mots l'article défini, qui existe en grec aussi bien qu'en français<sup>2</sup>. Or, cette précision, ces nuances, ces particularités ne sont pas sans importance; car la force de certaines preuves ou la faiblesse de certaines objections en dépendent. Il faut donc mettre la connaissance du grec au nombre de celles qui sont le plus désirables dans un exégète, un théologien, un polémiste, etc.

III. Mais ce serait une exagération de prétendre que sans la science du grec, et surtout de l'hébreu, on n'a pas l'intelligence du Nouveau Testament, ou qu'on n'est pas capable d'en établir et d'en défendre solidement la doctrine. En effet, — 1° Au seizième siècle, on déféra à l'Université de Paris ces deux propositions : « L'Écriture ne s'entend guère sans les langues grecque, hébraïque et semblables. » « Sans lesdites langues, un prédicateur ne saurait expliquer exactement les Évangiles et les Épîtres. » Toutes deux furent condamnées, la première comme téméraire et scandaleuse, la seconde comme impie et pernicieuse. L'auteur fut déclaré suspect de luthéranisme<sup>3</sup>. — 2° Nous avons assez de moyens de nous convaincre des vérités chrétiennes pour pouvoir en négliger quelqu'un sans inconvénient. Ce qu'on ne saura pas voir dans un texte grec qui l'insinue ou l'affirme implicitement, on le trouvera clairement énoncé dans un autre passage ou du moins dans l'enseignement de l'Église. « La tradition, dit Bossuet, tient lieu de tout à ceux qui la savent, pour établir

<sup>1</sup> Comparer avec les termes correspondants du texte grec : *regere*, Matth., II, 6; *venire*, III, 1; *tentare*, Matth., IV, 1; *multum loqui*, *querere*, *solicitus esse*; Matth., VI, 7, 33, 34; *stare*, *misereri*, XVIII, 16, 29; *negligere*, XXII, 5; *possidere*, XXV, 34; *observare*, Marc., III, 2; *suscipere*, Luc., I, 54; *parcere*, Joan., XXI, 1, etc., et *Infra*, n. 38. — <sup>2</sup> Par exemple, aux mots Θεός, υἱός, Χριστός, Προφήτης, Κύριος, φῶς, Πνεῦμα, Παρθένος, διδάσκαλος, πόλις, Σαμαρία; *Infra*, n. 159, 160, 243, 393, 550. Cf. Apoc., XVIII, 10, 16, 19; XIX, 1, etc. — <sup>3</sup> Duplessis d'Argentré, *Collectio judic. de novis error.*, 30 avril. 1530.

le fond de la religion. Sans hébreu et avec assez peu de grec<sup>1</sup>, S. Augustin n'a pas laissé de devenir le plus grand théologien de l'Occident et de combattre toutes les hérésies par les démonstrations les plus convaincantes<sup>2</sup>. » Un catholique ne doit pas oublier que la connaissance des vérités chrétiennes a été donnée à l'Eglise avec la lettre des Saints Livres et même avant ces livres. Cette connaissance vit toujours dans son sein. Elle se transmet par l'enseignement, c'est-à-dire par la prédication, par la liturgie, par la littérature chrétienne. Soupçonner les pasteurs et les fidèles d'avoir mal entendu le grec et l'hébreu au commencement, alors que la plupart étaient Hébreux ou Grecs de naissance, est une méfiance ridicule; et prétendre qu'à moins de connaître ces langues, on ne peut entendre la Bible, quand on a soi-même pour principe, comme les protestants, que chaque fidèle est obligé de la lire et capable de la comprendre, c'est la plus flagrante des contradictions. — 3° Pour être certain d'une chose, est-il nécessaire de l'avoir découverte ou reconnue par soi-même? L'homme n'est pas fait pour vivre seul, ni de son seul travail. Dieu a voulu que la vie de l'esprit nous vint du dehors comme celle du corps. L'enfant profite des lumières de ses parents aussi bien que de leur fortune. La famille participe à celles de la société, et la société à celles de l'Eglise qui est infaillible. Vouloir que chacun se suffise, que chacun se forme ses croyances par un travail tout personnel, sans se fier à aucune autorité, c'est méconnaître notre nature et rendre la foi impossible à la plupart des hommes. « Si un protestant qui est seul au monde, en présence de la Bible, a un besoin logique

<sup>1</sup> Notons pourtant la remarque suivante des éditeurs du saint docteur : Constat S. Augustinum ad intelligentiam Novi Testamenti subsidio græcæ linguæ satis instructum fuisse, ut probant variæ lectiones quas in locis dubiis aut mendosis adhibuit. Fatetur quidem in *Confessionibus* suis, I, 14, vir modestissimus se, cum puerulus latinæ litteras ad-amaret, græcas odisse, sed jam episcopus, jam senex, ait Erasmus, ad puero sibi fastiditas græcas litteras reversus est. Qua in re egregium dedit specimen suæ in sacras Scripturas sedulitatis et reverentiæ. *Præf. t. III. Cf. Vita S. Aug., I, II, 5, ab edit. Benedictin., t. XI, p. 5. —*  
<sup>2</sup> Bossuet, *Déf. de la trad.*, IV, 16, etc.

d'en connaître les sources et par conséquent les idiomes, il n'en est pas ainsi du catholique qui sait ce qu'il est. Vivant dans l'Eglise, perpétuellement assistée par l'Esprit de Dieu, il lui suffit qu'elle connaisse ce qu'il ignore. Sa lumière lui appartient, et il trouve dans l'immense communion des siècles et des Docteurs chrétiens le glorieux avantage de parler toutes les langues et de résoudre toutes les difficultés<sup>1</sup>. »

34. — Où s'est faite la première version latine des Ecritures et quelle modification a-t-elle reçue à l'endroit du Nouveau Testament ?

I. On ne saurait dire avec certitude quelle a été la première version latine des saintes Ecritures. Il paraît certain que dès le commencement de l'Eglise, il s'en fit un certain nombre, à l'usage des fidèles de la classe inférieure et des habitants des campagnes, qui n'avaient pas l'habitude du grec<sup>2</sup>. Quoique toutes ces versions laissassent à désirer, il en est une qui obtint la préférence pour sa clarté et sa fidélité, et qui devint officielle dans l'Eglise latine, même en Afrique<sup>3</sup>. S. Augustin lui donna le nom d'Italique, sans doute parce qu'elle venait d'Italie et qu'elle y avait été composée<sup>4</sup>. Puisque S. Jérôme l'appelle *ancienne*<sup>5</sup>, qu'elle était généralement reçue de son temps, et qu'il craignit de heurter les habitudes en y faisant trop de corrections<sup>6</sup>, nous avons lieu de croire que si elle ne surpassait pas toutes les autres en antiquité, elle ne leur était pas non plus de beaucoup inférieure. L'auteur de cette version avait porté l'exacritude jusqu'à la servi-

<sup>1</sup> Lacordaire, *Lett. sur la vie chrét.*, II. Cf. S. Aug., *Epist.* CI, 4; de *Trinit.*, III, 1; S. Greg. M., *Epist.* VII, XL. — <sup>2</sup> Cf. S. Aug., de *Doct. christ.*, II, 41, 43, 16; *Cont. Faust.*, XI, 2. — <sup>3</sup> Massuet prouve qu'elle est antérieure à Tertullien. *Dissert. II de S. Iren.*, art. 2, n. 53 et *Dissert.* III, art. 1<sup>er</sup>, II, 10. Cf. A. T., n. 125, etc. — <sup>4</sup> Itala cæteris præferatur, quæ est verborum tenacior cum perspicuitate sententiæ. S. Aug., de *Doct. christ.*, II, 22; Cf. *Codex Lugdunensis*, 1881; Card. Wiseman, *Mélanges*, 1<sup>re</sup> lett. sur la 1<sup>re</sup> ép. de S. Jean. — <sup>5</sup> Antiquam interpretationem sequentes, quod non nocebat mutare nolimus. S. Hieron., *Epist.* CVI, 66. — <sup>6</sup> Ne multum a lectionis latinæ consuetudine discrepant, ita calamo temperavimus, ut his tantum quæ sensum videbantur mutare correctis, reliqua manere pateremur ut fuerant. S. Hieron. In *Ev. ad Damas. Præf.*

lité, au point de rendre les génitifs absolus du texte grec par des génitifs latins<sup>1</sup>.

II. Comme il s'était déjà glissé un grand nombre de variantes dans les exemplaires manuscrits de cette version, S. Jérôme, à la demande du pape S. Damase, la revit et la corrigea sur le grec pour le Nouveau Testament<sup>2</sup>, et quelque temps après il fit une traduction nouvelle des anciens livres hébreux. Le saint Docteur atteste qu'il a fait avec soin cette révision<sup>3</sup>; mais il ne voulut pas faire de cette partie des Ecritures une traduction nouvelle, soit parce que, l'Italique étant très répandue, il eût craint de choquer les fidèles par des innovations, soit parce qu'il n'y voyait pas tant de rectifications à faire que dans l'Ancien Testament.

35. — Qu'est-ce qui a porté le concile de Trente à demander la révision de la Vulgate plutôt qu'une traduction nouvelle des Livres saints (Sess. IV)?

La considération qui a inspiré le concile de Trente est la même qui avait détourné S. Jérôme de traduire à neuf le Nouveau Testament et empêché l'Eglise de mettre entre les mains des fidèles sa version du Psautier. Il a jugé qu'il y avait moins d'inconvénient à laisser dans une traduction dont on faisait usage depuis mille ans quelques imperfections sans conséquence, qu'à tenter de la remplacer par une version nouvelle qui différerait plus ou moins de celle des premiers fidèles et des auteurs ecclésiastiques<sup>4</sup>. Au reste, les critiques instruits et impartiaux sont loin de faire peu d'estime du travail de S. Jérôme ou de penser qu'il doive toute sa valeur à son antiquité. Les protestants les plus savants rendent hommage à son mérite, comme ont fait les Juifs, ses contemporains<sup>5</sup>. On reconnaît qu'il serait difficile de prendre

<sup>1</sup> II Cor., x, 15; III Joan., 4, etc. Cf. Act., xix, 26, *Infra*, n. 341. —

<sup>2</sup> S. Hier., *Præf. in Evang.* — <sup>3</sup> S. Hier., *de Vir. illust.*, cxxxv; *Epist. ad Marcell.*, xxii, 1 et *Ad Lucin.*, lxxi, 5. — <sup>4</sup> Sicut nonnulla consulto mutata ita etiam alia, quæ mutanda videbantur, consulto immutata relicta sunt, quod ita faciendum esse ad offensionem populorum vitandam S. Hieronymus non semel admonuit. *Præf. ad edition. Clement.* — <sup>5</sup> Cf. A. T., n. 132-137; S. Aug., *De Civ. Dei*, xviii, 43.

aujourd'hui pour base un texte plus sûr que celui de ce Docteur<sup>1</sup>. Il ne l'était pas moins alors de trouver un traducteur plus instruit et plus soigneux<sup>2</sup>. Rien d'étonnant que le concile de Trente ait préféré cette version à toutes les autres et l'ait déclarée authentique<sup>3</sup>.

36. — D'où viennent les analogies de style qu'on remarque entre l'Ancien Testament et le Nouveau, soit dans les textes originaux soit dans la Vulgate?

1° Pour les textes originaux, il faut remarquer que tous les livres inspirés, ceux du Nouveau Testament comme ceux de l'Ancien, ont pour auteurs des Juifs habitués dès l'enfance à parler hébreu. Un seul écrivain, S. Luc, fait exception : encore était-il né en Syrie<sup>4</sup> et s'était-il familiarisé depuis longtemps, comme prosélyte<sup>5</sup>, avec la littérature juive. Il est vrai que le Nouveau Testament tout entier, sauf un évangile, a été écrit en grec; mais il a été conçu en hébreu aussi bien que l'Ancien, et il n'a guère de grec que les mots. La syntaxe, les tournures, les images, etc., sont hébraïques. Il doit donc avoir avec les Septante la plus grande analogie.

2° Quant à la Vulgate, on sait, d'une part, que saint Jérôme, tout en faisant une nouvelle traduction des livres hébreux de l'Ancien Testament, s'est écarté le moins qu'il a pu de la version italique, calquée sur le grec des Septante et reçue partout avant lui; et d'autre part, il est constant que pour le Nouveau Testament, il n'a fait autre chose que revoir et

<sup>1</sup> S. Jérôme ne manqua pas de se procurer les meilleurs manuscrits, soit de l'Italique, soit du texte grec. En fait de manuscrits, il préférerait, dit-il, la correction à l'élégance : *non tam pulchros quam emendatos. Prol. in Job.* Item *Præf. in Evang. ad Damas.* Le plus ancien manuscrit que nous ayons de la Vulgate de S. Jérôme est à Florence et peut remonter à l'an 560. Il porte le nom de *Codex Amiatinus*, du couvent où il a été trouvé. Il a été publié par Tischendorf, en 1854. — <sup>2</sup> Philosophus, rhetor, grammaticus, hebraicus, græcus, latinus, trilinguis. S. Hier., *Adv. Rufin.*, iii; A. T., n. 131-137. — <sup>3</sup> Αὐθεντικῆς, qui a autorité, qui fait foi : ex omnibus latinis editionibus quæ circumferuntur. Sess. IV. Cf. S. Greg. M., *Moral. in Job.*, xx, 62. — <sup>4</sup> Lucas natione Syrus, Antiochensis. Euseb., *H. E.*, III, iv; S. Hier., *Proem. in Matth.*, — <sup>5</sup> Cf. Col., iv, 10, 11 et 12, 14. S. Hier., *Quæst. in Gen.*, xlvi.

modifier légèrement cette même version italique<sup>1</sup>. Ce doit donc être encore partout la même grammaire et le même style.

3° Si cette uniformité n'est pas un mérite au point de vue littéraire, il en résulte un avantage pour l'étude des Livres Saints. C'est qu'on est bientôt habitué à leurs irrégularités, que la lecture du Nouveau Testament prépare à celle de l'Ancien, et que celui qui a bien saisi le génie d'un auteur possède à peu près celui des autres.

37. — Est-ce seulement par ses idiotismes hébreux et grecs que le latin de la Vulgate diffère de celui des auteurs classiques ?

Il y a aussi dans la Vulgate un certain nombre de particularités qui tiennent à d'autres causes. — Dès le siècle d'Auguste, on remarquait une grande différence entre le latin des hommes lettrés, des auteurs et le latin *vulgaire*<sup>2</sup>, celui que parlaient les hommes du commun, soit à Rome, soit surtout dans les provinces. L'Italie avait son patois, comme la France a le sien; ou plutôt on en distinguait un grand nombre qui s'éloignaient plus ou moins du langage poli. Les gens du peuple s'épargnaient les inversions; ils ne s'astreignaient guère à la distinction des conjugaisons dans les verbes et des déclinaisons dans les noms. Au lieu de sous-entendre les prépositions, on s'habitua à les exprimer. On les employait les unes pour les autres, ou on leur faisait régir des cas inusités. On disait : *inebriari a vino, gaudere super, lætari in, cætera de hoc genere. Habere* servait d'auxiliaire comme *avoir* en français. Lorsqu'un verbe était régi par un autre verbe, au lieu de le mettre à l'infinitif on le joignait au premier par *quod, quia, quoniam*, comme dans la langue grecque. Le mélange des populations, qui alla toujours croissant dans les armées et dans les villes, ne tarda pas à produire bientôt le mélange des idiomes et altéra de plus en plus la langue primitive. Les variantes de vocabulaire et de syntaxe se multiplièrent tellement, qu'au sixième siècle,

<sup>1</sup> A. T., n. 129, 165. S. Hier., *de Script. eccl.*, CXXXV; *Epist. ad Lucin.*, LXXI, 5. — <sup>2</sup> S. Aug., *de vit. beat.*, 20; S. Hieron., *Epist. ad Fab.* LXIV, 11.

S. Isidore disait qu'en s'incorporant à l'empire, chaque nation avait contribué à vicier son langage et ses mœurs<sup>1</sup>. — Les versions latines, faites pour le peuple et par des écrivains peu versés dans la haute littérature, n'ont pu se préserver de ces altérations<sup>2</sup>, et S. Jérôme, en révisant l'Italique, n'a pas pris sur lui de les faire entièrement disparaître<sup>3</sup>. Nous avons donc dans la traduction, avec la plupart des hébraïsmes du texte grec, une foule de termes étrangers au latin et empruntés aux habitudes populaires de l'époque. Au moyen de la Vulgate, ces irrégularités ont passé dans les discours des prédicateurs, et un grand nombre se sont naturalisées dans les langues des peuples chrétiens<sup>4</sup>.

38. — Endroits du Nouveau Testament dans lesquels la Vulgate s'écarte du texte grec.

Pour l'Ancien Testament, on a une édition officielle de la version grecque des Septante : c'est celle que Sixte V a donnée en 1587, et à laquelle il a défendu de faire aucun changement; mais pour le Nouveau, il n'existe pas de texte grec authentique, ni reconnu officiellement, ni universellement admis. Chaque édition, comme chaque manuscrit, diffère des autres et peut être récusée sur quelque point. On doit convenir cependant que les travaux faits par les critiques dans ces derniers temps ont mis en lumière, en beaucoup d'endroits, les véritables leçons et donné aux éditions les plus récentes beaucoup d'autorité. La Vulgate, qui n'est

<sup>1</sup> Du Cange, *Glossarium*, Præf. — <sup>2</sup> A. T., n. 127. — <sup>3</sup> Præf. in *Evang. ad Damas.*; *Supra*, n. 10. — <sup>4</sup> A. T., n. 144, 145. Un docteur allemand fait remarquer combien de locutions sont passées de la Bible dans la langue de son pays. Nous n'en avons pas puisé un moins grand nombre à cette source, par exemple : *prudent comme le serpent, le denier de la veuve, avoir des talents, être un bon pasteur, semer la zizanie, porter sa croix, bâtir sur le sable, être sur le chandelier, être sous le boisseau, s'en laver les mains, aller de Caïphe à Pilate, donner un baiser de Judas, trouver son chemin de Damas, n'avoir qu'un cœur et qu'une âme; ils se nomment légion; les écailles lui tombèrent des yeux*, etc. Il en est de même des tours de phrase et des idiotismes de la Vulgate : *Dale illis manducare; dicebant quia; in audiendo; habeo baptizare, faciam feri; facite discumbere; implevi de siliquis*, etc.